

Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes



Vol. 2 - No 3 Août 1979

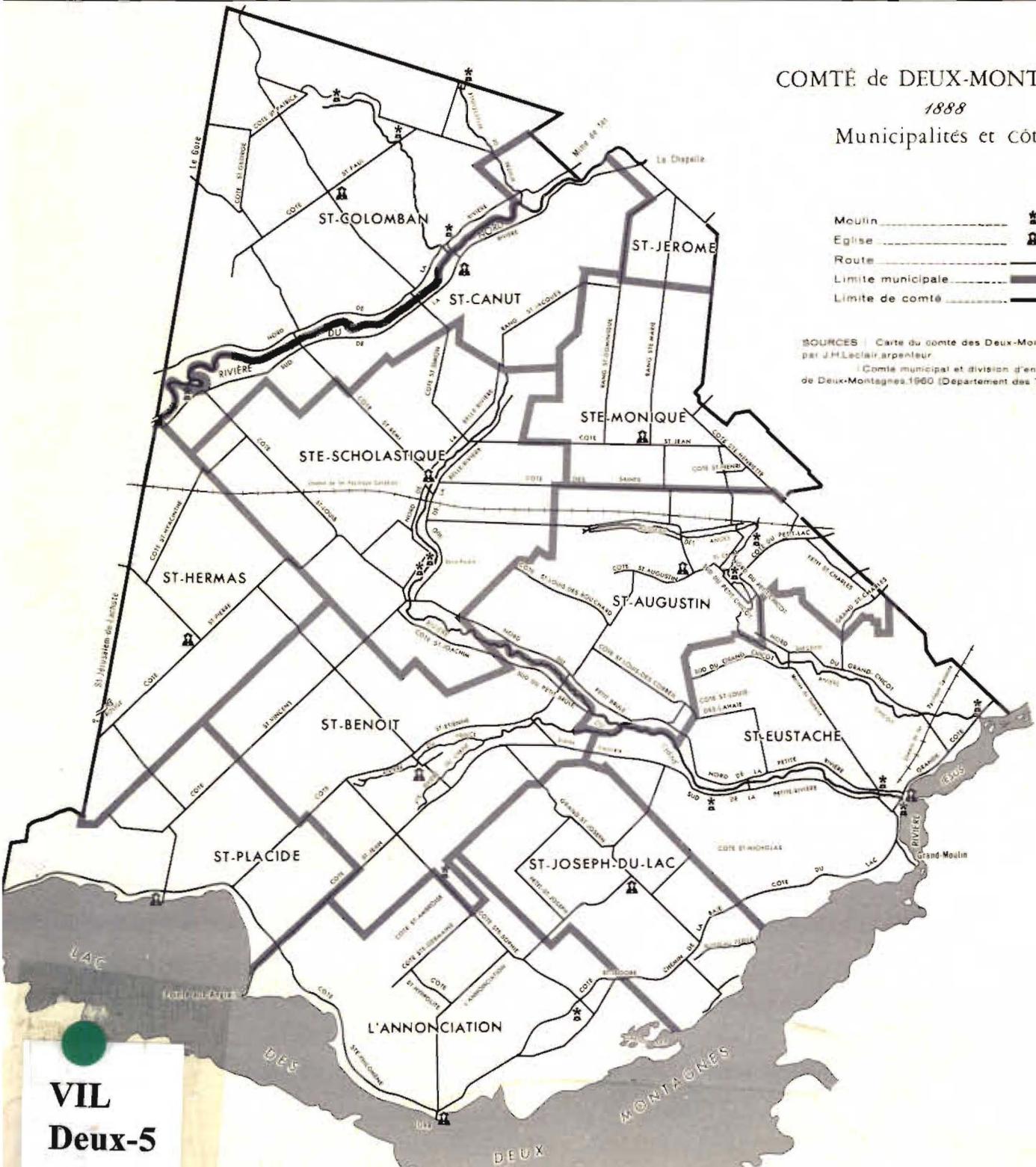
COMTÉ de DEUX-MONTAGNES

1888

Municipalités et côtes

- Moulin 
- Eglise 
- Route 
- Limite municipale 
- Limite de comté 

SOURCES | Carte du comté des Deux-Montagnes, 1888
par J.H. Leclair arpenteur
| Comté municipal et division d'enregistrement
de Deux-Montagnes, 1960 (Département des Terres et Forêts)



VIL
Deux-5

Ces cahiers d'histoire sont publiés par
la Société d'histoire de Deux-Montagnes

CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ (1979)

Président: Claude-Henri Grignon
Vice-présidente: Lorraine Létourneau-Sicotte
Secrétaire: Gilles Boileau
Trésorier: Jean-Marc Perreault
Directeurs: Hélène Bellemare
Thérèse Huard
Alice Boileau
Jean Duquette
Jean-Paul Ladouceur

Rédaction: Claudette Lafrance, Micheline Ladouceur, Claude-Henri Grignon
et Jean-Paul Ladouceur

Distribution: Pierrette Grignon, Geneviève Duquette, Jean Duquette

Responsable
des Cahiers: Jean-Paul Ladouceur

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec

© Copyright 1978
Saint-Eustache — Société d'histoire de Deux-Montagnes

Page couverture: La conception graphique de la carte du comté de Deux-Montagnes
a été réalisée par le Laboratoire de cartographie de l'université
Laval sous la direction de Robert St-Arnaud à partir d'un manus-
crit de Jean-Paul Ladouceur.



PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

EDITORIAL

Cette année encore, à l'occasion des Fêtes du "Vieux Saint-Eustache", la Société est heureuse de présenter à ses lecteurs son numéro spécial portant exclusivement sur l'histoire locale.

Le premier article a pour objet l'origine et l'évolution de l'église paroissiale de Saint-Eustache. Avec ce style vivant qui le singularise, l'auteur nous en décrit les principales caractéristiques architecturales tout en relatant les diverses péripéties qui entourèrent la construction et les transformations apportées à ce temple vieux de plus de 200 ans.

Notre deuxième étude est celle d'un spécialiste de l'histoire de l'église canadienne et relate la vie et l'oeuvre d'un homme original et très controversé de notre histoire paroissiale: le curé Paquin. L'auteur a su replacer les agissements de cet homme dans le contexte de son époque et mettre en lumière les défauts et les qualités de ce brave curé qui ne manquait ni des uns ni des autres.

En terminant, nous incitons tous nos lecteurs à participer à ces fêtes et souhaitons un franc succès à ceux qui les organisent.

Jean-Paul Ladouceur

SOMMAIRE

Page

L'historique et légendaire église de
Saint-Eustache-de-la-Rivière-du-Chêne 1

Un curé de 1837
"L'abbé Jacques Paquin" 47

L'HISTORIQUE ET LEGENDAIRE EGLISE DE SAINT-EUSTACHE-DE-LA-RIVIERE-DU-CHENE

Clément Laurin

Que de légendes entourent cet édifice religieux bicentenaire, qui, semblable aux anciennes basiliques romaines et aux cathédrales du Moyen-Age, servit un jour d'asile et de forteresse à nos ancêtres épris de liberté: les cicatrices de la façade en sont le témoignage. Et pourtant, ce monument historique ne fut reconnu et classé comme tel que le 30 juin 1970.

La chapelle (1770-1783)

Le 24 juillet 1768, quelques jours à peine après le passage de Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, venu marquer la place de la future église, les résidents de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne lui demandent l'autorisation de construire

une chapelle; une partie considérable des habitants de la seigneurie de Blainville se joint alors à eux. Le nouveau lieu de culte, situé temporairement à la Grande-Côte, près de la rivière du Chicot, fut béni par M. Pierre Sartelon, sulpicien, curé de Pointe-Claire, le 20 novembre 1770. Le 24 juin précédent, le seigneur Louis-Eustache Dumont, comme c'était la coutume, avait donné le terrain, choisi par l'évêque deux ans auparavant, pour y recevoir "l'église qui sera construite sur icelui, avec un cimetière (que le premier desservant, M. François Petit, a béni le 30 octobre 1768) et autres commodités pour le dit Sieur curé de ladite église". (Contrat de donation) En 1774, le père Félix de Berey, récollet, successeur de M. Petit, fait construire sur ce terrain un presbytère en pierre, de 40 par 30 pieds (mesure française) avec façade orientée nord-est, tout près du chemin du Roi, sur une lisière de terrain longeant la rivière du Chêne, et qui avait été d'abord réservée pour le stationnement des voitures alors à traction animale.

L'église (1780-1831)

Ce n'est que le 14 mars 1779 qu'on choisit les syndics en vue de la construction de l'église dont le contrat avec l'entrepreneur sera passé le 19 suivant et homologué le 15 avril; enfin, les plans furent soumis à l'évêque de Québec pour approbation le 26 mai de cette même année.

L'église de Saint-Eustache est l'une des trente églises construites en moins d'un quart de siècle, au début de la domination anglaise, conformément aux directives de Mgr Briand. Le plan original de chacune de ces églises reprenait les grandes lignes de l'architecture religieuse issue de la tradition française et catholique de la Renaissance, telle qu'élaborée à la

suite de son adaptation au climat et au sol nord-américain de la vallée du Saint-Laurent et au peuple de la Nouvelle-France.

C'est le curé Charles-François Perrault qui préside à la construction de cette église confiée à Augustin Grégoire, maître-maçon, de Montréal. Egalemeut, un marché fut fait avec Joseph Dufour dit Latour, maître-charpentier de Lavaltrie, pour la charpente de l'église; deux ans plus tard, soit en 1782, celui-ci érigeria l'église de Berthierville, et en 1784, celle de Saint-Mathias-de-Rouville.

L'édifice mesurait alors "120 pieds (mesure française) de hors en dehors sur 48 de large, de 20 pieds de quarré, et l'épaisseur des murs à la demande du terrain, une sacristie de 20 pieds de large sur 24 pieds de profondeur au bout du rond-point de ladite église, avec cheminée et couvertures spécifiées dans le plan, en outre de tailler douze grandes croisées (fenêtres cintrées dont le remplage, montants et traverses, a la forme d'une croix) de 10½ pieds de hauteur et de 5 de large, d'un oeil de boeuf en proportion... les petites croisées, cheminées et yeux... et les coins..." (Contrat du 19 mars 1780 avec Grégoire). Les travaux commencés le 1er juillet 1780 se terminèrent, comme spécifié dans le contrat, trois ans plus tard; le 10 septembre 1783, le supérieur du Séminaire de Québec, M. Laurent-Thomas Bédard, délégué de Mgr Briand, bénissait le nouveau temple.

L'église à chapelles ou transepts, d'environ 16 pieds de profondeur par 24 de largeur, a la forme d'une croix latine. Le choeur dont la profondeur est sensiblement égale à la largeur, soit 46 pieds environ, toujours de hors en dehors se termine en abside. Un clocher à charpente à deux lanternes domine un portail simple, en pierre de taille, extraite d'une carrière de la

côte Saint-Joseph; ce portail est percé de trois portes, surmontées de deux petites croisées et d'un oeil de bouc en pignon. Le toit à deux versants dont la pente ne forme qu'un angle d'environ 45°, a son faite à un peu plus de 44 pieds au-dessus du niveau du sol. (A noter qu'un pied français équivaut à 1.06575 pied anglais et à 32.4 centimètres). Il y a un petit jubé dans chacun des transepts et un grand à l'arrière de la nef, sous lequel, en 1810, un autre a été ajouté juste au-dessus des deux portes latérales de la façade et séparé en deux par le corridor formé par les portes centrales. (Depuis 1820-1822, un chemin couvert du côté du presbytère relie par l'extérieur la sacristie au transept ouest; dès lors, le confessionnal du transept est réaménagé dans la belle sacristie en arcade, qui ouvre sur l'arrière du sanctuaire pour former une chapelle dont l'autel est adossé au maître-autel; cet autel sculpté, en 1833, par Nicolas Perrin, sera dédié à Saint Jacques, le patron du curé Paquin, et, le tableau qui l'orne sera donné par Mgr Jean-Jacques Lartigue.)

Les besoins de réparation de l'église ne se font pas attendre: on doit refaire les planchers de la nef, en 1790, et ceux du chœur, en 1820, puis la couverture, en 1797 et 1832.

La tour et le clocher (1818)

Même le clocher exige des réparations. Suite à la requête du 20 octobre 1817 adressée par les paroissiens à l'évêque, le curé de Saint-Martin est chargé de faire enquête; dans une lettre à Mgr Plessis, datée du 21 novembre suivant, lendemain de la rédaction du procès-verbal, M. Michel Brunet rapporte que "le maçon et le charpentier consultés sont d'avis que si on plaçait le clocher à la même place, le portail et le comble de

l'église en souffriraient des dommages". Plusieurs paroissiens n'en croyaient rien et voulaient que le clocher soit reconstruit au même endroit. Malgré une lettre pastorale de Mgr Plessis, du 26 novembre 1817, invitant tous les paroissiens à se mettre à l'oeuvre, et désirant que l'union règne entre eux afin de pouvoir achever ces travaux le plus tôt possible (nouveau presbytère et tour avec clocher), l'opposition de certains paroissiens n'avait pas encore cessé à l'été suivant, comme le fait mention l'évêque au curé Jean-Baptiste Gatien dans une lettre du 1er août 1818. On procéda quand même à la construction de cette tour qui s'élevait au coin nord-est de l'église; cette tour s'inspirait-elle de celles de Sainte-Famille, I.O., où M. Gatien fut curé 18 ans? Joseph Robillard, maître-maçon, et un nommé Poitras, maître-charpentier, exécutèrent les travaux de la tour et du clocher en 1818, alors qu'ils poursuivirent ceux du presbytère l'année suivante.

Nommé curé de Saint-Eustache le 19 septembre 1821, M. Jacques Paquin, ci-devant curé de Saint-François-du-Lac, craignait d'être permuté dans le district de Montréal; il n'arriva dans sa nouvelle paroisse que le 4 octobre suivant; à peine installé, il se plaint au moins de deux choses au sujet des édifices paroissiaux: d'abord à son évêque, Mgr Plessis, le 6 novembre, d'être débordé "dans un tourbillon d'affaires et d'occupations infiniment plus délicates et occupantes que votre Grandeur, écrit-il, puisse supposer" (à savoir la saisie des constructions récentes, tour et presbytère, dont la dette n'a pas été honorée), et ensuite, il ne peut tolérer la laideur de la tour et du clocher de son église qu'il faut abattre, dit-il. Il y revient sans cesse: d'abord dans une lettre à Mgr Lartigue, du 1er septembre 1823: "C'est grand dommage, dit-il, que le pauvre M. Gatien se soit avisé de bâtir, outre que ces plans étaient pitoyables et même nuisibles à l'église".

Puis à Mgr Plessis le 26 octobre 1824: "... pour faire cela (allonger l'église, construire deux tours reliées par un portail) il faudra abattre cette tour que M. Gatien avait fait faire, parce qu'elle se trouve trop en arrière, qu'on ne peut aligner l'église que par le portail... outre que ça ne ferait qu'un hors-d'oeuvre, si on la gardait... La pierre de la tour et le clocher pourront servir." Enfin le 16 novembre 1841, dans la note biographique qu'il consacre à son prédécesseur, il écrit: "M. Gatien avait fait bâtir une tour d'un assez mauvais goût pour être obligé de la faire jeter à terre. Elle a été remplacée par celles qui existent actuellement". Cette tour était-elle de si mauvais goût? Comment se fait-il que M. Gatien n'ait pas consulté l'architecte François Baillargé, le frère de sa gouvernante, Mme Joseph Girouard, née Marie-Anne. Quoiqu'il en soit, cette pauvre tour semble avoir été l'aiguillon qui a fait de M. Paquin le véritable maître d'oeuvre de la magnifique église de Saint-Eustache

La décoration intérieure et l'ameublement (1820-1824)

Déjà en 1804-1805, le curé Alexis Mailloux confie au jeune associé de Louis-Amable Quevillon, René Saint-James dit Beauvais, à peine sorti d'apprentissage (Gérard Morisset. Coup d'oeil sur les arts en Nouvelle-France, p. 36) un premier aménagement de la voûte de l'église et du chœur; à celui-ci ainsi qu'aux transepts il ajouta une corniche. Quinze ans plus tard, soit de 1820 à 1824, Saint-James et son maître, Quevillon (décédé en 1823), achèveront suivant le style Louis XV l'ornementation de l'église qui devait ressembler grandement à celle de Saint-Mathias-de-Rouville. A la fin des travaux, M. Paquin écrit à Mgr Plessis, le 26 octobre 1824: "Nous achevons cette année la décoration intérieure de l'église, la voûte et l'ornement du sanctuaire". Les

regards étaient attirés par la beauté du chœur avec sa voûte bordée d'une somptueuse corniche; bien éclairé par la lumière de quatre croisées, le sanctuaire était orné d'une magnifique colonnade et de sculptures richement dorées ainsi que de beaux tableaux; "lorsqu'on entra dans l'église, dit M. Paquin dans le Journal Historique, on était d'abord frappé par l'aspect d'une statue de saint Eustache, de grandeur d'homme, dorée à l'antique et placée derrière le maître-autel (celui-ci acquis du temps de M. Perreault) qu'elle dominait; sur le maître-autel étaient rangées six fiers chandeliers de 3 pieds de hauteur, sculptés, en 1799, par Jean-Baptiste Féré, maître-menuisier, de même que le monumental chandelier pascal de 5 pieds; ces chandeliers avaient été argentés en 1820. Une sainte table aux balustres solidement tournés séparait le sanctuaire de la nef depuis 1820. Le banc d'oeuvre était adossé au mur avant ouest de la nef face à la chaire disposée elle-même contre le mur avant est, et ce, depuis 1790; en 1820, la chaire fut remplacée par une plus belle sculptée par Saint-James.

L'allonge de l'église et la transformation de la façade (1831-1833)

Depuis sa fondation, la paroisse a plus que doublé: 2385 en 1790, 4880 en 1831; tous les espaces libres de l'église sont occupés par des tribunes ou jubés; doit-on agrandir l'église ou démembrer la paroisse? M. Paquin veut embellir l'église tout en faisant disparaître la fameuse tour de M. Gatien, et pour ce faire, il a besoin de la contribution de tous les paroissiens, et il s'oppose, appuyé en cela par le seigneur Dumont, à la division de la paroisse. Déjà le 26 octobre 1824, il fait part à Mgr Plessis de ses plans: il veut "allonger son église de 25 pieds par le devant, ajouter deux tours et portail en pierre de taille avec deux

entablements". ainsi 240 places de bancs seront ajoutés à la nef. Malgré l'opposition de E.A. Lefebvre de Bellefeuille, seigneur de la partie nord de la Rivière-du-Chêne, secondé par le curé Charles-Joseph Ducharme, de Sainte-Thérèse, et prônant la fondation de la future paroisse de Saint-Augustin, M. Paquin le 8 octobre 1829, fait parvenir à Mgr Lartigue son projet définitif. Pour gagner les paroissiens à sa cause, il promet de construire à ses frais un couvent pour l'éducation des jeunes filles, qu'il confiera à la Congrégation Notre-Dame. Dans cette dernière lettre à Mgr Lartigue, il ajoute ce détail qui manifeste son ingénuité: "Le couvent se trouvera au côté est (de l'église), à environ un demi-arpent, sur une ligne parallèle(...) Du couvent il y aura un chemin en dedans de la clôture du cimetière qui conduira à la tour est, d'où les soeurs monteront dans le jubé où l'on doit laisser une place pour elles et leurs élèves et tout cela sans être vues de personne ni par conséquent mêlées à la foule". (8 octobre 1829). Dans la requête du 8 mars 1830, adressée à Mgr Bernard Panet, évêque de Québec, et signée par la majorité des paroissiens, soit 403 propriétaires sur un total de 516, M. Paquin explicite encore plus ses intentions architecturales: ("..) l'église, ayant toujours été trop exigüe", (...) étant trop courte en proportion de sa largeur, il devient d'une urgence indispensable de lui faire une allonge convenable. 2- que pour l'embellissement de ladite église, cette allonge devrait être flanquée de deux tours, lesquelles prolongeraient les pans latéraux, cacheraient la déféctuosité du vieux corps de l'église trop bas pour la régularité des proportions et lui donneraient une apparence plus digne de la majesté du Dieu qu'on y adore". C'est le curé Louis-Marie Lefebvre, de Sainte-Geneviève, qui fit enquête pour vérifier le bien-fondé de ladite requête et le 11 mai 1830 en dressa le procès-verbal. L'autorisation de l'évêque

pour procéder à l'exécution des travaux fut donnée le 21 mai suivant. Dans son rapport, M. Lefebvre précise encore ceci: "En conséquence nous avons jugé qu'il est à-propos de faire une allonge de 25 pieds de dehors en dehors (mesure française) à l'église en question, flanquée de deux tours de 16 pieds de dehors en dehors dont les murs auront 60 pieds de hauteur, un portail de même hauteur que les tours, deux clochers à deux lanternes, le tout suivant le plan (...) une couverture en bardeau (...) démolir l'ancienne tour et le vieux portail à peine et à mesure que les nouveaux ouvrages avanceront avec observation que l'ancienne tour ne sera démolie qu'un peu au-dessus des murs de l'église, le reste devant être destiné, d'après le désir marqué des habitants dans l'assemblée, à faire une voûte ou lieu de dépôt pour le coffre-fort et autres effets précieux de l'église auxquels elle doit être ajoutée." C'est le 13 juillet 1831, que le curé Paquin procéda à la pose de la première pierre de l'allonge en même temps que celle de son couvent; à cette occasion, il avait invité son oncle, M. Jean-Baptiste Paquin, curé de l'Acadie à célébrer une messe solennelle. Trois ans plus tard, le 8 décembre 1833, le curé Jacques Paquin bénira l'allonge parachevée et inaugurerà la chapelle Saint-Jacques de la sacristie par la célébration des saints Mystères; c'était aussi le premier jour de l'année jubilaire décrétée par le pape Grégoire XVI. (Cette chapelle avait été choisie comme une des places de station de ce jubilé pour le diocèse de Montréal). Voici la description émue et nostalgique que fait M. Paquin de son église telle qu'elle était avant sa destruction le 14 décembre 1837, suivant son Journal Historique: "L'église placée près du presbytère, sur une belle pointe qui s'avancait sur la rivière des Mille-Iles, offrait un beau coup d'oeil, soit de la rive opposée, soit du village dont elle terminait la grande et belle rue à laquelle elle offrait son imposante façade de pierres de taille d'une construction éle-

vée, solide et dégagée des ordres dorique et ionique; de chaque côté de la façade s'élevaient deux superbes clochers à deux lanternes, couverts en fer blanc, et dont les flèches hardies et brillantes annonçaient au loin le temple du Seigneur. Une de ces tours était décorée d'un bel et bon cadran en bois, ouvrage de M. Vaillancourt, excellent ouvrier de Sainte-Scholastique (...) M. Paquin avait beaucoup contribué à l'ornement et à l'embellissement de l'église; c'est lui qui avait fait construire les deux tours et le portail et qui en avait conduit et surveillé les travaux". M. Paquin reprendra cette même description dans l'inventaire de la Fabrique de 1837 à 1839 et celui de 1845.

Cette façade de l'église (photo 9) qui existe, encore aujourd'hui, à quelques petites différences près (fronton, clochers, coupoles et flèches) s'inspire de l'architecte Thomas Baillargé: son style ancien ou classique sans heurt où la ligne horizontale du portail double (comme celui de l'église de Deschambault, paroisse natale de M. Paquin, et aussi oeuvre de Baillargé), formé de deux entablements des ordres grecs dorique (celui du bas) et ionique (celui du haut) s'intègre harmonieusement à la ligne verticale des tours; ainsi l'ensemble est bien unifié, et les tours font vraiment partie du portail tout en l'allégeant. Comme dans les constructions de Baillargé, les clochers de forme octogonale ne pénètrent pas dans la toiture, et, les emprunts de certaines formes de style georgien (ou anglo-saxon) sont assez fréquents, telle la fenêtre ou croisée palladienne au-dessus des portes centrales ainsi que le fronton superposé à la façade, sur lequel repose la statue de saint Eustache, le patron de la paroisse.

La destruction de l'église, le 14 décembre 1837

Il y aurait un beau scénario de film à écrire de la journée du 14 décembre à Saint-Eustache, à partir du Journal Historique de M. Paquin... De bonne heure, en ce 14 décembre 1837, les trois prêtres, MM. Jacques Paquin, François-Xavier Desève et Etienne Chartier, ces deux derniers respectivement vicaire à Saint-Eustache et curé de Saint-Benoit, quittent la ferme de M. Paquin, au Domaine, et se rendent au presbytère; M. Desève est le seul qui dit la messe. "Une quinzaine de jour auparavant, rapporte le Journal Historique, il y eut deux messes solennelles chantées pour le rétablissement de la paix et de la tranquillité".

"A onze heures et un quart, on vint sonner l'alarme; c'était la troisième depuis quelques jours... M. Paquin et Desève se trouvaient au village; ils aperçurent les bayonnettes qui brillaient au soleil à une assez grande distance encore, et firent de derniers efforts pour essayer de détourner les insurgés d'aller au devant des troupes, ou de les attendre, mais on ne les écouta point, et lorsqu'ils se furent convaincus qu'ils ne pouvaient être d'aucune utilité, ils demandèrent une voiture et s'éloignèrent aussi promptement que possible, et gagnèrent la ferme, en répétant une chanson d'à-propos qu'on leur avait apprise dernièrement; la voici: (Air de Cara, Rien de mieux que cela etc.) Coco prends ta lunette - Ne vois-tu pas, dis-moi, - L'orage qui s'apprête - Et qui gronde sur toi! - Abandonnons Paris, - Et gagnons du pays. - Mettons notre ménage - A l'abri de l'orage - Dans un petit village - Ou dans quelque hameau. - Coco, coco, sauvons-nous au plutôt."

Dans son journal, Emélie Berthelot note qu'avant de quitter le village pour la ferme cinq minutes à peine avant leur départ, les deux prêtres consommèrent les Saintes Espèces et transportèrent les vases qui étaient encore à l'église; "à peine furent-ils arrivés à la ferme qu'ils entendirent gronder le canon, et un fuyard vint leur apprendre que l'attaque était commencée." (Journal Historique). Plusieurs patriotes s'étaient réfugiés dans l'église. A 11 h. 30, on cloue et barricade les portes et les fenêtres avec des bancs et des poêles (il y en avait certainement trois dans la grande allée). On fait monter les patriotes dans les jubés, puis on en coupe les escaliers pour en empêcher l'accès aux soldats anglais; plusieurs grimpent et se postent même dans les tours; Chénier lui-même a été vu dans l'oeil de bouc le plus haut du portail (Berthelot). On se sert des fenêtres et surtout des oeils de bouc comme de meurtrières. Devant la disproportion des forces en présence, plusieurs sautent en bas des jubés et fuient par la sacristie tentant de se faufiler à travers le petit bois d'ormes et d'érables derrière l'église pour traverser la rivière des Mille-Iles.

Pendant deux heures, le portail de l'église résiste sans broncher à l'artillerie; un protestant ultra fanatique s'est vanté au curé Ducharme, de Sainte-Thérèse, en plus d'être entré à cheval dans l'église de Saint-Benoit, d'avoir conseillé la canonnade contre l'église de Saint-Eustache. Plusieurs pierres en portent encore aujourd'hui les marques, cavités ayant la forme de section de boulet de canon; quelques-uns de ceux-ci roulaient même sur la toiture en bardeaux; enfin, à la longue, certains réussirent à enfoncer les belles portes de pin jaune de la façade. De temps à autre, de grosses branches de peupliers près de l'église volaient en éclats. Après ces deux heures de bombardement, un seul homme fut blessé mortellement dans l'église même,

et c'est Louis-J. Vermette dit Courville, de Sainte-Scholastique, qu'un boulet de canon entré par les portes centrales avait atteint grièvement au côté gauche, alors qu'il était à la balustrade.

Après avoir enveloppé l'église de fumée venant de l'incendie provoquée des maisons d'en face, les soldats anglais font taire l'artillerie et encerclent le temple et les autres édifices occupés par les patriotes. Toujours à la faveur de cette épaisse fumée, le colonel Ned Watherall, l'enseigne Daniel Lysons des Royaux, le major Ormsby et quelques autres empruntent le chemin couvert (entre le transept ouest et la sacristie); parmi eux un volontaire, le colonel B.C.A. Gogy, commandant de la cavalerie (député de Sherbrooke) est blessé par une balle tirée par Edouard Beautron dit Major, de Sainte-Scholastique, au moment même où il entrait dans la sacristie (à cheval selon certains témoins); Gogy avait riposté par un coup d'épée et Major fut alors fait prisonnier.

Ce détachement de soldats anglais, étrangers au culte catholique, de la sacristie pénétrèrent dans le sanctuaire: quel étonnement de constater qu'après deux heures de pilonnage, le chœur, comme une enceinte protégée, était resté intact avec ses autels, ses tableaux, ses sculptures, sa colonnade et jusqu'à l'imposante statue dorée de saint Eustache, qui, de sa hauteur, semblait défendre ces lieux sacrés! Mais des coups tirés des jubés obscurs leur firent quitter prestement le spectacle inusité; en évacuant la place, les soldats pillèrent consciencieusement le riche vestiaire et divers objets précieux de la sacristie, tels ces deux ampoules d'argent massif des fonts baptismaux, restituées soixante ans plus tard par la famille Lysons, d'Angleterre; puis Ormsby mit le feu derrière le maître-

autel. En peu de temps tout le sanctuaire devient un immense brasier dont les flammes se communiquent à la voûte de l'église. Une fumée dense s'engouffre dans les tribunes et oblige les patriotes à quitter leur forteresse cernée de toutes parts par des militaires, gendarmes sans merci. Chénier et quelques compagnons abandonnent l'église en sautant dans le cimetière par la croisée de la chapelle ou transept de la Sainte Vierge, du côté du couvent; d'autres tentent de s'échapper par les portes des transepts, celle du chemin couvert à l'ouest ou celle de l'est conduisant au cimetière où ils peuvent se cacher dans la chapelle des morts (charnier); enfin, d'autres à travers les trappes du plancher de la nef se dérobent par les soupiraux de la crypte. Quelques rares fuyards camouflés par la fumée dense de l'église purent non sans blessures graves atteindre des lieux moins exposés aux représailles; c'est ainsi que le patriote Eustache Raymond, de Sainte-Scholastique, est mort quelques jours plus tard à la côte Saint-Jean (Sainte-Monique).

Au bout de quelques minutes, le toit de l'église s'effondra et les deux clochers à lanternes s'écroulèrent en se croisant l'un sur l'autre, dit-on, faisant entendre un bruit de bronze fêlé et de pierres s'entrechoquant sourdement. Ne restèrent debout que les murs dont plusieurs pierres étaient calcinées ou criblées par les obus. Il y a une trentaine d'années, vers 1940, lors de l'élargissement du pont de la rue Saint-Louis, on trouva encore un de ces nombreux boulets du 14 décembre 1837. En moins de quatre heures, la magnifique église de Saint-Eustache était complètement détruite.

La reconstruction (1841-1845)

"Après la conflagration du village, la messe s'est dite pendant trois dimanches dans la maison d'école des garçons, appartenant à la Fabrique (dans le faubourg Saint-Jacques, coin Saint-Nicolas et De Bellefeuille, sur l'ancien terrain du collège Sacré-Coeur), puis ensuite, dans la maison de M. Pierre Laviolette qui l'a fournie gratuitement pour cet objet, jusqu'au 26 juillet 1838 (fête de Sainte Anne) où l'on commença à la dire dans le couvent..." là il y avait deux jubés, 110 bancs, fabriqués par Nicolas Perrin, de Saint-Eustache; ceux-ci seront utilisés à l'église, à partir de l'automne 1841.

M. Paquin est prêt à rebâtir immédiatement, mais il en est empêché de toutes parts. Malgré cela, Saint-Eustache sera plus favorisé que Saint-Benoit, dont l'église ne sera restaurée qu'en 1853. En moins de deux ans, pas moins de six requêtes seront signées à propos du démembrement de la paroisse ou de la reconstruction de l'église comme en font foi les procès-verbaux des enquêtes de MM. Antoine Manseau, V.G. et curé de Longueuil (15 mars 1838), et Jean-Baptiste Saint-Germain, curé de Saint-Laurent, près de Montréal (26 mai et 12 juillet 1838). Ainsi les futurs paroissiens de Saint-Augustin acceptent encore, le 26 mai 1838, de continuer à faire partie de Saint-Eustache à la condition que l'église soit reconstruite au centre de la seigneurie, et non plus dans le village, réitérant ainsi le projet de 1814, lors de la confiscation des terrains de la fabrique par le seigneur Dumont. Le 10 septembre suivant, le territoire de Saint-Augustin sera détaché de Saint-Eustache pour former une desserte relevant désormais du curé de Sainte-Thérèse, M. Ducharme, et surtout de son nouveau vicaire, M. Desève. M. Paquin juge inconcevable que sur

les 20 côtes, qui forment la seigneurie, 7 seulement restent à sa paroisse; sans doute fallait-il ajouter 244 emplacements, mais, fait-il remarquer, la plupart sont pauvres et même 60 d'entre eux, le tiers du village possédant les plus belles propriétés, ont tout perdu et sont ruinés depuis le feu du 14 décembre. Même le gouvernement en 1840 refusait la part des Loyaux pour leurs pertes à Saint-Eustache. M. Paquin lutte sur tous les fronts pour pouvoir édifier un "temple digne du Dieu qu'on y adore": en 1838, il fait publier par son vicaire, M. Desève, le célèbre "Journal Historique" où il veut montrer que peu de paroissiens de Saint-Eustache participèrent à la résistance armée et que ceux qui l'ont fait avaient été trompés et forcés par de prétendus chefs pour la plupart étrangers à notre nationalité, et que, par conséquent, le gouvernement se devait d'indemniser les victimes de la dévastation qui s'ensuivit. Une indemnité de 2,312 livres, 10 sh. ne sera versé à la Fabrique que beaucoup plus tard soit au début de 1853.

Le 26 mai 1840, Mgr Bourget, dans une lettre à M. Paquin, se réjouit de sa détermination de restaurer l'église, mais il ajoute "que les gens de la nouvelle desserte de Saint-Augustin "ne devront y contribuer en rien, puisque Mgr Lartigue les a détachés de Saint-Eustache depuis 1838". Au début de l'été 1840, M. Paquin fait parvenir à Mgr de Montréal une requête à cet effet. Mais celui-ci refuse de donner suite à la requête "jusqu'à ce qu'il soit certain des dispositions des paroissiens de Saint-Eustache (et de son curé) à lui obéir, surtout, dit-il à M. Paquin, si on tient compte du ton de vos deux dernières lettres" (28 juillet 1840). Suite à la requête précitée, le 6 août 1840, Mgr Bourget confie l'enquête à M. Louis-Marie Lefebvre, curé de Sainte-Geneviève et lui enjoint "de ne rien changer au démembrement de la paroisse en regard de l'arrondissement de Saint-Augustin".

Le 27 août suivant Mgr Bourget permet à la Fabrique d'emprunter 6,000 francs pour la reconstruction projetée. Un acte notarié du 27 décembre témoigne que M. Paquin lui-même prêta 10,000 livres (a.c.) à la Fabrique de Saint-Eustache à cette fin.

Mais M. Paquin ne démord pas et il revient encore à la charge; suite à l'injonction de Mgr Bourget, il fait parvenir le 4 septembre 1840, à celui-ci une lettre de 8 pages, "Mémoire sur le démembrement de la Paroisse de Saint-Eustache, Rivière du Chêne (...) sur la justesse et la vérité des oppositions des habitants du Grand Saint-Charles, du bas du Petit-Brûlé et d'une partie de la côte Saint-Louis des Corbeil et des moyens de les remplacer dans la nouvelle paroisse de Saint-Augustin (...)

Pourquoi donc prendre tout dans Saint-Eustache ruiné par la conflagration de 1837 pour former Saint-Augustin...! Son territoire est le même que celui de Sainte-Thérèse littéralement, que l'on ne songe pas à démembrer cependant". Le curé Paquin avait l'appui du notaire et magistrat, Eugène Globensky, qui avait publié un article à cet effet dans l'Ami du Peuple du 8 août 1840. Mais ce sera peine perdue, car Mgr Bourget ne changera rien à son décret d'érection canonique de Saint-Augustin, déjà publié depuis le 18 août précédent.

Huit mois se sont passés, et rien ne bouge à Saint-Eustache. Le 5 avril 1841, Mgr Bourget fait part à M. Paquin des plaintes reçues contre lui: "Il ne prend aucun soin du cimetière et même de l'ancienne église généralement abandonnée aux animaux; il laisse les enfants de chœur jouer, rire, se bousculer pendant les offices religieux; il prêche rarement, bien qu'il ait de la facilité pour le ministère de la parole." Il le conjure de "mieux s'acquitter de son devoir envers sa paroisse qui a déjà été assez désolée au temporel sans souffrir de la désolation spirituelle".

M. Paquin veut montrer son mécontentement devant le refus de Mgr de Montréal d'ohtempérer tant soit peu aux demandes minimales de son mémoire, cité plus haut. En réponse aux reproches qu'il lui a exprimés dans sa lettre du 5 avril, M. Paquin menace Mgr Bourget de recourir aux tribunaux pour régler le litige, "d'autant plus dit-il que l'érection civile de Saint-Augustin n'est pas encore faite et que les commissaires civils tiendront compte des oppositions malgré la décision de l'évêque". En 1839, il ne reste plus que 3,000 âmes à Saint-Eustache alors qu'avec Saint-Augustin elle en compterait 5,660. Donc une diminution de près de la moitié; elle devenait ainsi, parmi les anciennes paroisses de la région, une des plus petites, et, avec l'obligation de reconstruire tous ses édifices paroissiaux, église, presbytère et couvent, sans compter que le tiers du village devait en faire autant sans entrevoir d'indemnités prochaines. Nous savons que seul l'extérieur de l'église sera achevé du vivant de M. Paquin, soit en 1845.

La "reconstruction améliorée" de l'église, de 1841 à 1845, s'effectua, comme l'allonge de 1831-1833, sous la direction de M. Paquin, qui en profita pour corriger "la déféctuosité du vieux corps de l'église trop bas"; tout en gardant les mêmes murs, il les haussa considérablement soit d'un étage ce qui lui permit d'allonger les fenêtrés, celles de la nef comme celle du choeur; ces dernières furent cependant réduites à deux au lieu de quatre comme auparavant. A la fin de septembre 1841, l'église est maintenant ouverte au culte puisqu'on a achevé "la couverture de l'église et des tours". Le 30 septembre 1841, Mgr Bourget écrit à M. Paquin "qu'il se réjouit de l'achèvement de l'église qu'il ira bénir le 14 octobre prochain; les paroissiens, dit-il, pourront ce jour-là gagner l'indulgence plénière. Fasse le ciel que cette solennité console vous et vos paroissiens après tant et de si grandes tribulations par lesquelles vous êtes passées".

L'église complètement achevée quant à l'extérieur, Mgr de Montréal, profitant de la retraite paroissiale, vint l'inaugurer le 27 juillet 1845 par la bénédiction du premier orgue et d'une cloche de 960 livres, donnée par le curé Paquin. Selon celui-ci, "l'église restaurée valait mieux quant à l'extérieur que celle de 1837" estimée alors globalement à 7,000 livres.

La décoration intérieure renouvelée.

Décédé le 7 décembre 1847, en la vigile de l'Immaculée Conception, M. Paquin laisse à son successeur le soin d'achever, outre le presbytère et la sacristie, tout l'intérieur de l'église. Durant son passage à Saint-Eustache, M. Hippolyte Moreau, curé de 1848 à 1853, reconstruit aussi le chemin couvert et crépit les murs extérieurs de l'église. Après avoir ajouté deux petits jubés et un autre semblable à celui qu'occupaient les religieuses et leurs élèves; de l'automne 1851 à l'été 1852, il fait décorer la voûte de l'église: c'est une voûte surbaissée ceinturée d'une somptueuse corniche; deux anges à trompette gardent l'entrée du sanctuaire où s'élève un majestueux baldaquin.

Il faut attendre au début du siècle présent pour que soient entreprises des transformations importantes. De 1867 à 1878, le curé Louis-Ignace Guyon fit quelques réparations et changements. En 1867, il enleva au-dessus du portique le grillage qui l'endommageait. En 1875, on couvrit de nouveau en bardeau la toiture de l'église; l'année suivante, le plancher de l'église fut refait à neuf, alors que dans la sacristie, dont le plancher sera doublé en 1877, on aménagea un vestiaire et renouvela les deux confessionnaux. Enfin, en 1878, au moment même où M. Guyon inaugurait le chemin de la croix de la chapelle Sainte-Anne, dont l'autel était adossé au maître-autel, on lattait et peignurait les murs intérieurs

de l'église tout en rafraîchissant la décoration de la voûte.

L'élargissement de l'église et la reconstruction des clochers, et de la sacristie (1904-1906)

L'église en forme de croix latine avait l'avantage de pouvoir être agrandie en façade comme sur les côtés sans perdre une certaine proportion et, tout en gardant intact le sanctuaire, objet d'attentions particulières. Après avoir été allongée en 1833, l'église de Saint-Eustache, comme plusieurs églises à transepts, fut donc élargie en 1905.

Dès la fin du siècle dernier, la région de Saint-Eustache attira nombre d'amateurs de villégiature en provenance surtout de Montréal, charmés par "l'aspect de la campagne de cette partie de la province, riante comme un coin de basse Normandie, où routes et rivières serpentent agréablement pour se perdre à l'horizon des vertes collines estompées de bleu, d'où émergent de ci de là de fiers clochers de nos paisibles villages québécois de l'historique comté des Deux-Montagnes". Cet afflux de touristes, spécialement en fin de semaine, amena la Fabrique, en 1903, à décider l'agrandissement de l'église; à la fin des travaux, en 1906, le territoire d'estivants de Plage-Laval, sur la rive opposée, rattaché jusqu'alors à Sainte-Rose, fut annexé à la paroisse religieuse de Saint-Eustache.

L'architecte Joseph Sawyer dressa les plans et devis de ces travaux exécutés par la firme Boileau et Frères; on élargit donc l'église en portant les murs à l'extrémité des tours et des transepts lui faisant ainsi perdre la forme traditionnelle de croix latine; puis pour cacher le contraste des pierres différentes, un contrefort purement décoratif fut ajouté au point de rencontre du vieux mur des transepts avec les nouvelles murailles latérales.

A l'intérieur, pour remplacer les jubés des transepts démolis, un second jubé à l'arrière de la nef fut superposé au premier (photo 2). Maintenant plus de 1000 personnes pouvaient y prendre place. Quatre colonnes de chaque côté de la nef séparent la voûte centrale des bas-côtés, et, la chaire est maintenant placée plus en avant, adossée à la première colonne du côté de l'autel de la Sainte Vierge. La vieille sacristie, trop petite, fut démolie pour laisser place à l'actuelle de 27½ pieds de largeur par 31 de profondeur (mesure anglaise), à l'intérieur. Quant à la chapelle Sainte-Anne dont l'autel était adossé au maître-autel, elle fut réaménagée dans l'annexe actuelle, adjacente au côté ouest de la sacristie; elle mesure à l'intérieur 27½ pieds de largeur par 51 de profondeur, pourvue de bancs et de confessionnaux. On rétrécit alors le passage de la sacristie au sanctuaire, dégarni lui-même de son baldaquin. Enfin, en 1906, les deux clochers furent reconstruits plus massifs, moins élancés, moins élégants que les précédents, sans doute à cause du petit fronton qui surmonte la façade de l'église pour cacher son toit rehaussé, c'est sur ce fronton que repose l'intrigante statue de bronze de saint Eustache (d'une dizaine de pieds) sculptée vers 1900, par Olindo Gratton, de Sainte-Thérèse.

Les dernières modifications de 1925 à nos jours

La voûte d'une église, véritable dais, est souvent comparée au firmament, "aux cieux qui racontent la gloire de Dieu et publient l'oeuvre de ses mains", comme le chante le psaume 18. Pour redonner à l'église un peu de sa splendeur première, en 1925, l'architecte Tylle orna la voûte (photo 1): superposant une fausse voûte à caissons en anse de panier, faite de plâtre et de poussière de bois, et, dans les bas-côtés, faisant jaillir une voûte d'arêtes avec noeud

au centre pour former ainsi une clef de voûte sculptée, tandis que des arcs doubleaux répartissent le poids de la voûte sur les huit colonnes d'ordre composite, couronnées de chapiteaux à double volutes de l'ionique réunies par des feuilles d'acanthé du corinthien. Les anges à trompette à l'entrée du chœur sont remplacés par de simples motifs végétaux.

Cinq ans plus tard, en 1930, on compléta cette ornementation de la voûte, cette fois encore avec l'architecte Joseph Sawyer: le peintre-décorateur F.-Xénophon Renaud, revêtit à la feuille d'or la voûte de l'église, peinte comme les autres surfaces intérieures dans les tons beige et blanc; en même temps, le maître-électricien, Eugène Duquette, renouvela les installations électriques en fixant ces séduisants lustres qui éclairent maintenant encore l'église.

En 1948, une salle paroissiale de 38 pieds et 3 pouces de largeur par 80 pieds de longueur fut construite, attenante au côté est de la sacristie.

Enfin, en 1957, Mgr Louis-Joseph Rodrigue, curé, fit dresser par Gérard Morisset, conservateur du Musée de la Province, le "devis des ouvrages à exécuter à l'intérieur de l'église, de la chapelle Sainte-Anne et de la sacristie" afin de rafraîchir l'ornementation de l'église et lui donner encore plus d'éclat. Les travaux exécutés par M. Georges Chalifoux, de Sainte-Scholastique consistaient à enlever de la voûte les filets roux qui en accentuaient les moulures et à la peindre d'un seul ton chamois avec les ornements de ton ivoire tout en respectant la dorure ou la réparant au besoin; tous les murs furent peints de ton ivoire.

Les autels, crucifix et chandeliers et le chandelier pascal reçurent une nouvelle parure, ivoire et or. La splendide horloge que l'on voit encore dans le sanctuaire a été fabriqué à cette époque par un ébéniste de la Grande-Côte. Egalement des confessionnaux à l'arrière de l'église furent renouvelés.

Suite aux directives conciliaires, en 1965, "un autel liturgique respectant en tout point le style des autels du sanctuaire" a été placé face au maître-autel à l'entrée du sanctuaire. Un peu plus tard, vers 1968, un ambon dans le même style fut ajouté; plusieurs regrettent qu'on ait fait disparaître à cette époque une partie importante de la sainte table aux balustres si bien tournées.

Autels, chandeliers, chaire, fonts baptismaux et confessionnaux

Les autels latéraux et le maître-autel, la chaire et les fonts baptismaux ont été sculptés par le même artisan, en 1845. Peut-être par Urbain Brien dit Desrochers, époux en secondes noces de Zéphirine Labrie, la veuve du Dr Jean-Olivier Chénier? Comme les autels latéraux, le maître-autel (photo 4) est de bois sculpté orné de moulures en plâtre; celui-ci amélioré en 1930 reçut un nouveau tabernacle en métal en 1945. Son tombeau est orné en son centre du sigle marial sulpicien et de motifs végétaux, dorés à la feuille tout comme le rétable; sa table d'autel de onze pieds de longueur est maintenant surmontée de deux gradins disposés de chaque côté de la custode (ou tabernacle), elle-même parée d'un bas-relief de deux anges adorateurs; au-dessus des gradins (ou prédelles), il y a la monstrance du retable dont la custode décorative nous montre le Bon Pasteur, avec sa houlette, portant sur ses épaules un agneau, puis, de chaque côté deux niches: celle de gauche contient la statuette de saint Louis de Gonzague, et la niche de droite, celle de Notre Dame à l'Enfant; enfin l'étage d

couronnement est décoré d'autres motifs végétaux.

Quant aux autels latéraux (photo 8) dont la table est d'un peu plus de 7 pieds de longueur, le tombeau est garni au centre d'une couronne de végétaux; le tabernacle présente un coeur entouré d'épines et de feu et surmonté d'une croix; sur le premier gradin du bas, deux anges adoreurs en médaillon parent le tabernacle; au centre de la monstrance, un oeil dans un triangle entouré de rayons, et de chaque côté un médaillon respectivement à l'effigie des apôtres Pierre et Paul; enfin le couronnement est enjolivé de motifs végétaux à clochettes.

Le chandelier pascal (photo 6) sculpté en 1838 par Vital Desrochers est orné de volutes et d'arabesques au milieu desquelles se détachent un médaillon, sur chacune des trois faces, illustrant d'abord un angelot, ensuite Jésus et Jean-Baptiste enfants, enfin la vision de l'Agneau pascal de l'Apocalypse gardant le Livre de Vie. On ignore l'auteur des chandeliers d'autel également de bois à motifs végétaux et peints dorés (photo 7).

La chaire et son abat-voix sont de style roman; sa face ouest est ornée du livre de la Sainte Ecriture, surmonté d'une croix, et, sur celle du nord, une épée croisant la croix; enfin sous l'abat-voix, une colombe entourée de rayons (photo 3).

A noter que jusqu'en 1820, les confessionnaux furent dans les transepts; par la suite ils occupèrent la sacristie puis la chapelle Sainte-Anne. Les confessionnaux à l'arrière de l'église ont été refaits en 1957 et ils sont utilisés surtout depuis une dizaine d'années. Chaque époque a ses coutumes.

Tableaux du sanctuaire, chemins de la Croix et dévotions particulières

Les tableaux du sanctuaire au nombre de huit sont disposés ainsi: de l'autel latéral de la Sainte Vierge à l'arrière du maître-autel: l'Assomption de Marie, le Baptême de Jésus, la vocation de saint Eustache et l'Apparition de la Vierge Marie à Bernadette. De l'autel latéral de saint Joseph au maître-autel: la mort de saint Joseph, la communion de saint Stanislas Koska, le martyre de saint Eustache avec sa famille et sainte Anne (photo 5); au bas de ce dernier tableau, on y distingue M. et Mme Charles A.M. Globensky et le curé Paquin. M. Globensky, alors seigneur, avait acquis cette toile ainsi que celle de l'Apparition à Lourdes lors d'un voyage à Rome, en 1874; ces peintures sont l'oeuvre d'un artiste italien, Ippolito Fece Zapponi. Lors de l'installation de cette dernière peinture dans le sanctuaire, un inconnu composa une satire de quinze quatrains (publié en 1937 dans *Le Feu de la Rivière du Chêne*, de l'abbé Dubois, pp. 298-300, sous le titre: "Venite Adoremus Globensky"). C'est Mme Louise-V. Gadbois, de Saint-Eustache, qui peint en 1890, les deux fresques de Stanislas Koska et du Baptême de Jésus. Les quatre autres sont de 1930; parmi celles-ci deux sont d'un artiste de Mascouche, Georges Delfosse ou peut-être de sa fille: l'Assomption de Marie et la mort de saint Joseph.

Le premier chemin de la croix de l'église dont font mention les archives, a été donné en 1841 par Mme Guillaume Prévost, née Hortense Globensky, et surnommée en 1837, alors qu'elle demeurait à Sainte-Scholastique, la chevalière des Deux-Montagnes pour son opposition aux patriotes. Le second chemin de la croix fut offert en 1856, par Eugène Globensky et ne fut remplacé qu'en 1925 par l'actuel chemin de la croix dont l'encadrement fut refait en 1930.

Parmi les saints vénérés dans l'église de Saint-Eustache de façon particulière, il faut mentionner sainte Anne et les jeunes saints jésuites Stanislas Koska et Louis de Gonzague. C'est le curé Moreau ou Guyon qui dédia la chapelle de la sacristie à sainte Anne à la place de saint Jacques comme avant le feu de 1837; en 1866, Charles Globensky donna aussi une statue de sainte Anne pour la chapelle du cimetière. Quant aux saints jésuites, nous savons qu'ils furent proposés comme patron de la paroisse, vers 1776, alors que le desservant était un jésuite, le Père Antoine Gordan. Il est à noter que de 1861 au début du siècle, l'autel latéral actuel de saint Joseph était dédié à la famille de saint Eustache, sainte Théopista, saints Agapite et Théopistus.

Les cloches

Il semble bien que la cloche qui servit dès 1783 est la même employée par la suite dans le clocher de M. Gatien (1818-1833) et ceux de M. Paquin (1833-1837); c'était une cloche de 304 livres; de ses débris, en 1837, la forge Ward, de la Plaine Sainte-Anne de Montréal, en fondit une de 290 livres, qui fut bénite le 1er août 1838 par le curé de Saint-Hermas, M. Louis-Ferdinand Belleau sous les noms de Sophie (Mme Sophie Roy-Bush épouse de Charles-Louis Lambert-Dumont), Jacques (le curé Paquin) et Janvier (M. Vinet, curé de Rigaud).

Le 27 juillet 1845, Mgr Bourget en bénit une seconde pesant 960 livres; cette cloche et celle de 290 livres seront utilisées jusqu'en 1880. Cette cloche de 960 livres, fondue par Molson et Perkins, Couvent Sainte-Marie, de Montréal, et donnée par le curé Paquin, reçut les noms d'Eustache, Elmire (Dumont, Mme Pierre Laviolette) et Angélique (De Bellefeuille).

En 1879, on décida de renouveler le carillon, car la petite cloche de 290 livres était trop faible alors que la plus grosse était fêlée. Le 5 février 1880, Mgr Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa, bénit le nouveau carillon de trois cloches: le bourdon ou grosse cloche au son plus grave pesait 1665 livres et se nommait Marie-Joseph Eustache; la seconde pesait 1232 livres et portait les noms des membres de la famille de saint Eustache: Théopista, Agapite et Théopistus; enfin, la troisième fut nommée Anne, Louis (prénom du curé Guyon) et Jean-Baptiste.

Le carillon actuel de quatre cloches, fondues par la Maison Cornille Villedieu, de Normandie, France, et installées par Dominique Cogné, fut bénit le 26 mai 1949 par Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. Le 8 mars 1951, Mgr Laurent Morin, auxiliaire à Montréal, dut bénir de nouveau le bourdon qui, au moment où on le hissait dans le clocher, quelques jours après sa première bénédiction, s'était brisé sur le perron de l'église: le treuil qui la montait s'embourba, faisant céder le cable; ce bourdon qui pèse 4240 livres est un do dièze et se nomme Eustache et il est seul dans le clocher du côté est; la deuxième cloche de 2500 livres sonne le mi et porte le nom de Jésus; la troisième est de 1780 livres a le son de fa dièze et s'appelle Marie; enfin la quatrième, du nom de Joseph, pèse 1260 livres et donne la note de sol dièze.

Les orgues

Anciennement le chant à l'église se faisait tout uniment sans être soutenu ou accompagné d'harmonium ou d'orgue. Parfois la voix tonitruante du chantre y pourvoyait! On raconte que vers 1830, à Saint-Eustache, la plus grosse paroisse des Deux-Montagnes

et, qui, en plus, possédait un des villages les plus considérables de l'époque, l'église n'avait pourtant pas encore d'orgue. Un jour de visite pastorale, lors d'une procession des plus solennelles, Mgr Lartigue, accompagné du curé Paquin et de son vicaire, entraient dans l'église remplie à pleine capacité, pour la circonstance, de paroissiens et de visiteurs. Celui qui prônait alors au jubé était nul autre, rapporte Emélie Berthelot, que le père Rochon, brave ouvrier de l'endroit, qui avait, paraît-il, une jolie voix chevrotante, de ces voix qui étaient jadis si prisées dans nos campagnes. La cloche sonnait à toute volée, et, Mgr bénissait les fidèles sur son passage; c'était un moment solennel et des plus décisifs pour le maître-chantre qui devait pour accueillir le pasteur du diocèse, choisir un de ses meilleurs cantiques. Le père Rochon entonna donc son cantique le plus solennel et qui commençait par les mots suivants: "Depuis longtemps, Dieu t'appelle, âme infidèle..." En entendant ces premiers mots, quelle ne fut pas l'indignation de l'évêque, qui dit alors tout haut aux prêtres qui l'escortaient: "Faites donc taire cette grosse bête-là!"

Le premier orgue fut donc acquis le 7 juillet 1845, de Toussaint Cherrier et P. Richer dit Laflèche, de Montréal; il comprenait cinq jeux complets; Mgr Bourget le bénit le 27 juillet suivant. Un deuxième orgue, fabriqué par Eusèbe Brodeur, de Saint-Hyacinthe, fut acheté le 12 février 1866, pour la somme assez considérable à l'époque de \$2,400.00; l'organiste était nul autre que le légendaire Dr David Marsil. Enfin le troisième orgue, celui qui est encore en usage, a été fabriqué par Casavant, de Saint-Hyacinthe, en 1909; il est de très grande qualité et possède de nombreux jeux. M. B. Lanthier en défraya une infime partie du coût par un don de \$1,000.00; en 1957, cet orgue fut amélioré grandement par l'addition de jeux, toujours par la maison Casavant.

La crypte

Jusqu'en 1861, on inhuma la dépouille mortelle de quelques défunts sous l'église; à cette époque il y en avait déjà 40 dont trois curés, sous le sanctuaire: MM. Mailloux, Gatien et Paquin. Par la suite les restes mortels de deux autres curés y prirent place, également sous le choeur: MM. Guyon et Villeneuve. En juin 1913, on projeta l'aménagement d'une crypte sous l'église pour les défunts déjà inhumés, mais rien n'y fut fait.

Les bancs

Les bancs de l'église utilisés de 1838 à 1905 ont été l'oeuvre du sculpteur, Nicolas Perrin, ancien apprenti et associé de Saint-James, qui en avait d'abord fait une partie (100) pour la chapelle aménagée au couvent après le feu de 1837; quant aux bancs actuels ils sont de 1905. Dans la première église, il y avait un banc d'oeuvre adossé au mur avant ouest de la nef; mais après 1838, les marguilliers occupaient tout simplement le premier banc de la grande allée, selon la coutume actuelle. Dans l'inventaire de 1845, on mentionne également le banc du gardien (garde-chien, appelé aussi connétable) sis à l'arrière de la nef. Sur la photo de l'intérieur de l'église en 1898, on semble voir de chaque côté du sanctuaire sans doute le siège curial à gauche et la banquette à droite bien intégrés aux boiseries environnantes.

Légendes et curiosités

Vous avez sans doute remarqué sur le haut de la façade de l'église la date 1833 en lettre dorée indiquant l'année où le portail de l'église fut achevé. Juste au-dessus de ce quantième depuis 1906, il y a un fronton de style anglo-saxon ou georgien pour cacher le pignon de l'église; sur ce fronton repose la mystérieuse statue de saint Eustache, qui, pour les uns, représentait

autrefois Chénier, et, pour d'autres, un guerrier amérindien! Puis que dire, ornant la façade, des fameuses cavités, produites le 14 décembre 1837 par les boulets de canon, et qui ont été conservées pour la postérité, en particulier, celles au-dessus du portail ouest. Dans quel oeil de bouc le plus haut du portail Chénier a-t-il été vu, et par quelle fenêtre est-il sorti de l'église en flamme, enfin à quel endroit est-il tombé sous les balles? Qui hérita de la cloche de 290 livres faite des résidus de celle de 304 livres alors dans le clocher en 1837? Les 14 livres de différence en avait été gardé en souvenir par des intrus! Cette cloche fut retirée du clocher en 1880? On rapporte souvent que c'est la paroisse de Saint-Sauveur-des-Monts, à l'extrémité de l'Augmentation des Mille-Iles, qui en aurait bénéficié. Et les boulets rouges qui auraient été lancés le 14 décembre contre le presbytère, suivant une lettre de Mgr Bourget à Mgr Turgeon, auxiliaire à Québec, le 12 janvier 1838; assertion corrigée le 26 janvier suivant? Enfin la question souvent posée: Que reste-t-il de l'église de 1837? Globalement, la façade et les deux tours, construites en 1831, ainsi que l'abside et les murs latéraux de chaque côté de celle-ci jusqu'aux contreforts: exclusivement, cette dernière partie date de 1780: encore faut-il enlever aux murs latéraux, de l'abside et des transepts, une douzaine de pieds, la valeur d'un étage, qui a été ajouté en 1841; les fenêtres des anciens transepts ont été remplacés par de plus longues, comme celles d'ailleurs du choeur; celles-ci, à cette époque, furent réduites à deux au lieu de quatre.

Indications bibliographiques

M'ont permis de rédiger cette étude le Rapport des Archives du Québec ainsi que tous les documents concernant la paroisse, disponibles sur place ou aux évêchés de Saint-Jérôme et de Montréal, dont plusieurs rendus encore plus accessibles grâce à leur publication, faite avec soin, par MM. Claude-Henri Grignon et Gilles Boileau, dans La Concorde, la Victoire et le précieux cahier de la Société d'Histoire de Deux-Montagnes, consacré à ce sujet, et paru à l'automne 1978. Egalemeht, je remercie Mlle Béatrice Chassé du Ministère des Affaires culturelles du Québec, qui m'a donné accès à une partie de sa documentation compilée pour un travail sur le bâtiment même de l'église en vue de sa conservation. Enfin, je veux souligner l'apport important de Mgr Louis-Joseph Rodrigue, ancien curé, dont la précision et la pertinence des souvenirs et des remarques m'a été d'un précieux secours.

Appendice 1

Protection contre le froid et contre le feu

L'église est bien protégée du froid durant la saison hivernale grâce à des fenêtres doubles depuis 1869; une fournaise avec calorifères à eau chaude remplace les poêles à bois dans la grande allée depuis l'automne 1894; en avril 1941, des "brûleurs" furent ajoutés aux fournaises. Enfin, au printemps de 1946, on isola les murs avec de la laine minérale.

En avril 1918, pour protéger l'édifice contre la foudre, on installe sur le toit des paratonnerres; plus récemment, en novembre 1945, les escaliers des tours furent reconstruits à l'épreuve du feu. En 1963, écrit Mgr Rodrigue, à la faveur de l'amélioration du système d'alimentation d'eau de la ville de Saint-Eustache, le conseil de Fabrique a installé à l'intérieur de l'église des gicleurs automatiques qui assurent une protection nécessaire contre l'incendie."

Appendice 2

Chronologie des terrains de la Fabrique.

- 24 juin 1770: le seigneur Louis-Eustache Dumont donne un terrain de 7 à 8 arpents, comprenant un chemin d'un demi arpent, puis un espace nécessaire pour recevoir l'église, le cimetière, le presbytère et autres commodités pour le sieur Curé, enfin un quart d'arpent pour la place publique le long de la rivière du Chêne.
- 12 août 1772: le quart d'arpent de large réservé le long de la petite rivière du Chêne pris depuis le chemin du Roy (rue Saint-Louis) jusqu'à la rivière des Mille-Iles, est maintenant réservé pour le presbytère et ses dépendances, du moins dans sa partie nord.
- 4 juin 1787: la Fabrique décide de creuser un fossé autour du cimetière, situé à l'est de l'église, pour en empêcher l'inondation.
- 1793: agrandissement du terrain du presbytère à l'usage du curé pour y disposer de nouvelles dépendances.
- 26 avril 1795: agrandissement du cimetière.
- 1807: première contestation de la propriété du terrain de la Fabrique par le seigneur Nicolas-Eustache Lambert-Dumont. Celui-ci revendique le lopin de terre occupé par le jardin du curé.

- 5 septembre 1809: la Cour d'Appel rend un jugement en faveur de la Fabrique.
- 1810: nouvelle contestation de la propriété des terrains par le seigneur Dumont.
- 18 avril 1814: la Cour d'Appel annule le contrat de donation du 24 juin 1770.
- 16 juin 1815: le seigneur Nicolas-Eustache Lambert-Dumont concède de nouveau à la Fabrique le terrain donné par son père le 24 juin 1770.
- 25 juin 1825: échange de terrain entre la Fabrique et le seigneur Dumont; celui-ci prend possession d'un morceau de terrain situé à l'extrémité est de la propriété de la Fabrique pour y construire son manoir; la Fabrique devient propriétaire d'un terrain dans le faubourg Saint-Jacques pour y construire une école administrée par elle.
- 14 octobre 1829 et 5 août 1830: la Fabrique concède, en faveur du couvent un quart d'arpent de terrain du cimetière, à partir de la clôture du devant du dit cimetière, jusqu'à la rivière des Mille-Iles, à prendre le long de la clôture du jardin de M. Dumont.
- 1831-1833: la place publique en avant de l'église est rétrécie par l'allonge de 25 pieds de celle-ci. De plus, une muraille de pierre unit la façade de l'église à celle du nouveau couvent à peine

... commencé et qui sera érigé à l'est de l'église, près de la propriété de M. Dumont.

13 juillet 1834: la Fabrique règle la place publique de l'église après l'avoir agrandie et améliorée; de plus, elle plante des poteaux uniformes, peints et assez distancés les uns des autres.

8 août 1839: inventaire de la Fabrique et de la Cure de Saint-Eustache: "Le terrain de la Fabrique a en front deux arpents et trois perches (et même) trois arpents de profondeur dans sa plus grande largeur y compris un arpent de pointe basse de forme sphérique dont les côtés n'ont qu'un demi arpent de longueur. Deux arpents et une perche de profondeur sur un arpent et un quart de largeur sont occupés par le cimetière et la place publique. Le terrain du Curé a un arpent et huit perches de profondeur sur sept perches de largeur. Le terrain du Couvent a un quart d'arpent de largeur pour le jardin sur sept perches de profondeur, et un demi arpent carré pour la place de la maison. Tout le terrain appartenant aux établissements paroissiaux: église, presbytère, couvent et place publique, forme une superficie de six arpents, deux perches et demi, mesure française."

1846: deux arpents et demi de terrain sont maintenant à l'usage du Curé.

- 1847-1848: le nouveau presbytère prend maintenant place à l'ouest de l'église, bien aligné avec celle-ci.
- 1851: on procède à une plantation d'arbres devant l'église et devant le presbytère, on peut admirer une clairevoix et un petit jardin.
- 15 avril 1866: acquisition d'un nouveau terrain pour le cimetière qui sera agrandi par la suite.
(pour plus de détails, voir page 38)
- 1871: il n'y a plus de terrain réservé à l'usage du Curé.
- Vers 1890: un kiosque est construit sur la place publique de l'église.
- 27 mai 1907: fin de la place publique en avant de l'église. On permet au Couvent d'utiliser comme parterre le terrain s'étendant jusqu'à la rue Saint-Louis. Les poteaux pour y attacher les chevaux sont réinstallés à l'arrière de l'église.
- 9 juillet 1922: la statue du Sacré-Coeur de Jésus prend place à l'avant est de l'église.
- 9 janvier 1950: élargissement de la rue Saint-Louis à même du terrain de la Fabrique dont l'ancienne place est par le fait même encore réduite. Vers cette même époque, la plaque commémorative fixée à un poteau est renouvelée.

- 1956: Démolition du manoir Dumont-DeBellefeuille, jadis à l'extrémité est de la place publique, pour faire place à l'école Notre-Dame.
- 4 avril 1965: cession par la Fabrique à la Congrégation Notre-Dame du terrain occupé par le couvent. A cette occasion, une promenade est ouverte le long de la rivière des Mille-Iles au sud des terrains de la Fabrique, du couvent et de l'école Notre-Dame. Un peu plus tard, une voie de service parallèle à la rue Saint-Louis est aménagée devant le presbytère et l'église.
- 14 décembre 1975: le monument Chénier, érigé en 1937 dans l'ancien faubourg Saint-Jacques, en face du collège Sacré-Coeur, occupe maintenant une place d'honneur sur la place de l'église.
- Note: la Fabrique posséda aussi quatre terrains sur lesquels étaient construites des écoles administrées par elle: d'abord celui, acquis en 1825, où était édifié le collège Sacré-Coeur, ce terrain avait une superficie de deux arpents et demi; un autre situé à la Côte Saint-Joseph et sur lequel était bâtie une maison en pierre à deux étages, celui-ci avait été acheté en 1844; enfin deux autres lopins situés à la côte Saint-Louis et au Petit Brûlé: sur chacun également était construite une maison d'école mais la Fabrique dut les céder, en

... 1841, à cause de la fondation de la paroisse de Saint-Augustin, sur le territoire de laquelle ils étaient situés.

Dans l'inventaire de 1845, M. Paquin mentionne aussi que la Fabrique possède encore deux terrains de chapelles à procession, dont une seule est bâtie.

15 avril 1866:

choix et achat d'un nouveau terrain pour le cimetière; ces lopins appartenaient aux héritiers de la famille Scott ainsi qu'à d'autres familles. Le 28 juin 1903, on draina le terrain. Le 4 août 1912, eurent lieu des pourparlers en vue de changer encore le site du cimetière. Le 25 juillet 1913, la Fabrique confia à J.R. Croteau la tâche de dresser le plan du cimetière. Le 25 mai 1919, on y effectua des travaux importants. En 1922, dans le but d'agrandir le cimetière, la Fabrique acheta la propriété de Mgr J. Herménégilde Cousineau, qui fut louée durant plusieurs années; toujours dans le même but, la Fabrique acheta en juin 1923, une partie du lot 44, les sections 4 (appartenant au notaire J.A.G. Bélisle) et 10 et 19 (de J.H. Langlois, de Sainte-Scholastique). Enfin le 23 septembre 1945, Mgr Conrad Chaumont bénit ce nouveau terrain agrandissant le cimetière.

Appendice 3

La place publique de l'église

Autrefois la place de l'église était plus marquée que maintenant surtout à cause de la disposition des édifices environnants, en particulier du presbytère, qui, jusqu'en 1845, faisait un angle droit avec l'église, et aussi grâce au manoir Dumont-de Bellefeuille, qui, jusqu'en 1956, en fermait l'autre extrémité. Les côtés les plus longs de ce rectangle, formé par la place, étaient constitués, au sud, par la ligne droite de la façade de l'église et du couvent reliés par la muraille du cimetière et s'étendant sur une longueur de 225 pieds français en 1833, alors que le côté nord du rectangle avait pour borne la rue Saint-Louis et les maisons qui bordent celle-ci. Cette place réservée comme telle pour le stationnement des voitures alors à traction animale fut ainsi utilisée de 1772 jusqu'en 1907, alors que l'on convertit en stationnement le terrain à l'arrière de l'église, et, que le devant du couvent fut transformé en parterre jusqu'à la rue Saint-Louis. Vers 1890, on érigea à l'angle nord-ouest de l'église un kiosque, qui servait, tantôt pour les criées, les avis de convocation ou les affiches des lois et règlements, tantôt pour les concerts de fanfare ou les assemblées publiques et politiques: les Laurier, Bourassa et Sauvé, pour ne citer que ceux-là, y adressèrent la parole. Depuis le 9 juillet 1922, un monument au Sacré-Coeur de Jésus est érigé face à l'église, devant la tour est, et, entouré de quatre lampadaires; à quel événement fait allusion la date de 1896 à l'arrière de la base du monument? La Commission des Monuments historiques du Québec, fondée le 21 mars 1922, plaça devant l'église de Saint-Eustache, près du trottoir, également sur le côté est, une plaque commémorative en fer coulé et bronzé avec encadrement de feuilles d'érable stylisées et reproduction des armoiries de la province dans la partie supérieure de la

bordure, la plaque est soutenue par un poteau: la plaque actuelle date des environs de 1950.

En voici le texte français:

Le 14 décembre 1837, bataille de Saint-Eustache entre 150 patriotes commandés par le docteur Chénier et 2000 soldats sous les ordres de Sir John Colborne.

Depuis novembre 1975, le monument Chénier qui s'élevait depuis 1937 en face du collège Sacré-Coeur (dans l'ancien faubourg Saint-Jacques) a été placé sur l'ancienne place de l'église vis-à-vis du kiosque, près du chemin de service, parallèle à la rue Saint-Louis.

Appendice 4

René Saint-James dit Beauvais, principal artiste-décorateur de l'église de Saint-Eustache d'avant 1837

René Saint-James dit Beauvais, maître-sculpteur de grande renommée, qui orna l'église de Saint-Eustache en 1804 (voûte), 1820-1824 (voûte refaite en partie ainsi que la corniche et l'ornement du sanctuaire, du banc d'oeuvre et de la chaire, etc.), et en 1832, est né à Saint-Constant de Laprairie en 1785; il est le fils de Jean-Baptiste Saint-James dit Beauvais et de Marie-Anne Lanctôt. D'abord apprenti puis compagnon (1799-1806 environ) auprès du célèbre maître-sculpteur, Louis-Amable Quévillon, de l'Atelier des Ecorres, à Saint-Vincent-de-Paul, il devint un maître-sculpteur réputé dès 1810. Déjà, en 1805, on lui confie un jeune apprenti qui deviendra célèbre, François-Thomas Baillargé, le grand maître de toute l'Ecole de Québec au XIXe siècle. De 1812 à 1815, on le voit lieutenant de milice déjà fixé à Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus; d'ailleurs le 9 septembre 1812, il semble quitter définitivement la région de Laprairie, en signant un acte de vente d'une terre située à la côte Saint-Régis, dans la seigneurie du Sault-Saint-Louis. Quelque temps après la

l'invasion américaine repoussée à Châteauguay en octobre 1813, Saint-James, le 3 février 1815, s'associe avec son maître, Louis-Amable Quévillon et ses compagnons d'atelier, Joseph Pépin, natif de Rivière-des-Prairies, Paul Rollin, un Français qui résidait à Longueuil, et, qui se retirera plus tard à Sainte-Thérèse de Blainville.

Par un acte de résiliation du 25 janvier 1817, le groupe se scindera en deux d'un commun accord: d'une part, Quévillon et Saint-James, et d'autre part, Pépin et Rollin; le nouvel acte d'association de Saint-James avec Quévillon est daté du 12 février 1817. Après la mort de son associé, Quévillon, décédé le 9 mars 1823, Saint-James se joindra à Paul Rollin et François Dugal, un

de ses anciens apprentis; l'année suivante, Rollin se retire et est remplacé par deux autres anciens apprentis de Saint-James, soit Jean-Baptiste Barret de Saint-Vincent de Paul et Nicolas Perrin, de Saint-Eustache. Un peu après 1832, René Saint-James tombe en démence; il décédera en 1837, à Saint-Philippe-de-Laprairie, âgé seulement de 52 ans.

Il forma une dizaine d'apprentis-sculpteurs soit: Thomas Baillargé, Jean-Baptiste Barret, François et Olivier Dugal, de Terrebonne, Nicolas Perrin, etc. Il décora les églises de Saint-Eustache et Boucherville dès les débuts de sa carrière; puis celles de Sainte-Thérèse-de-Blainville (1812-1816), Chambly (1819 et 1824), Saint-Mathias de Rouville, à partir de 1821, Saint-Eustache (1820-1824), Saint-Laurent, près de Montréal (1823) Rigaud (1828 et 1834), Saint-Benoit des Deux-Montagnes (1828-1829), Saint-Sulpice (Cté de l'Assomption) vers 1830.

Appendice 5

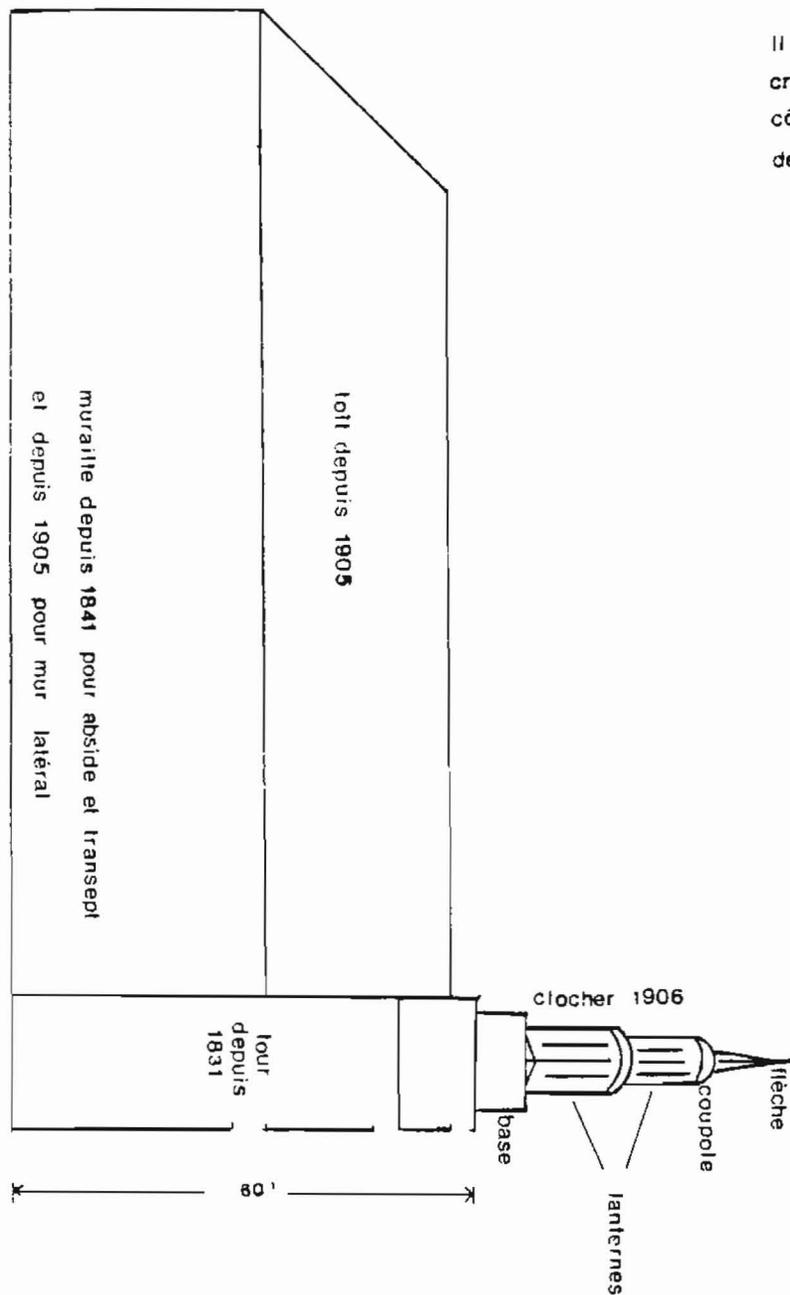
Photo de l'intérieur de l'église entre 1894 et 1904

L'église de Saint-Eustache, telle qu'elle apparaissait avant les travaux de 1904-1906. Les deux toiles acquises en 1874 ainsi que les deux autres exécutées par Mme Louise-V. Gadbois, en 1890, sont en place; également dans le sanctuaire, on remarque les calorifères à eau chaude installés à l'automne 1894. Les tableaux de Notre-Dame de Lourdes et de Sainte Anne dans le chœur depuis 1874, occupent l'espace rempli présentement par ceux de la vocation et du martyre de saint Eustache; à gauche du grandiose baldaquin, l'énorme chandelier pascal dont le cierge est supporté par une longue tige de bois peint. Au premier plan à gauche, la chaire et son abat-voix. De chaque côté, dans les transepts, les somptueuses balustrades des jubés. A l'entrée du chœur, surplombant de chaque bord les superbes corniches, deux anges à trompettes en bois sculptés, auxquels répondent les deux anges adorateurs surmontant le maître-autel. Sur les murs latéraux des transepts sont suspendus deux cadres rectangulaires sur celui de gauche, la première station du chemin de la Croix, sur celui de droite, la quatorzième. De plus, sur le mur du transept de la Sainte Vierge (à gauche) les statues de saint Antoine de Padoue et de sainte Anne éducatrice de la Vierge Marie et un peu plus bas, la plaque commémorative de la famille d'Antoine De Bellefeuille, sur le mur du transept de droite, le cadre probablement d'une association religieuse et, tout près, une pieta ou Notre Dame de Pitié et le grand crucifix qu'on peut voir encore aujourd'hui. La nef dispose encore des anciens bancs, fabriqués par Nicolas Perrin; ils occupent même la grande allée à cause du manque de place, à cette époque où les villégiateurs se faisaient déjà nombreux le dimanche.

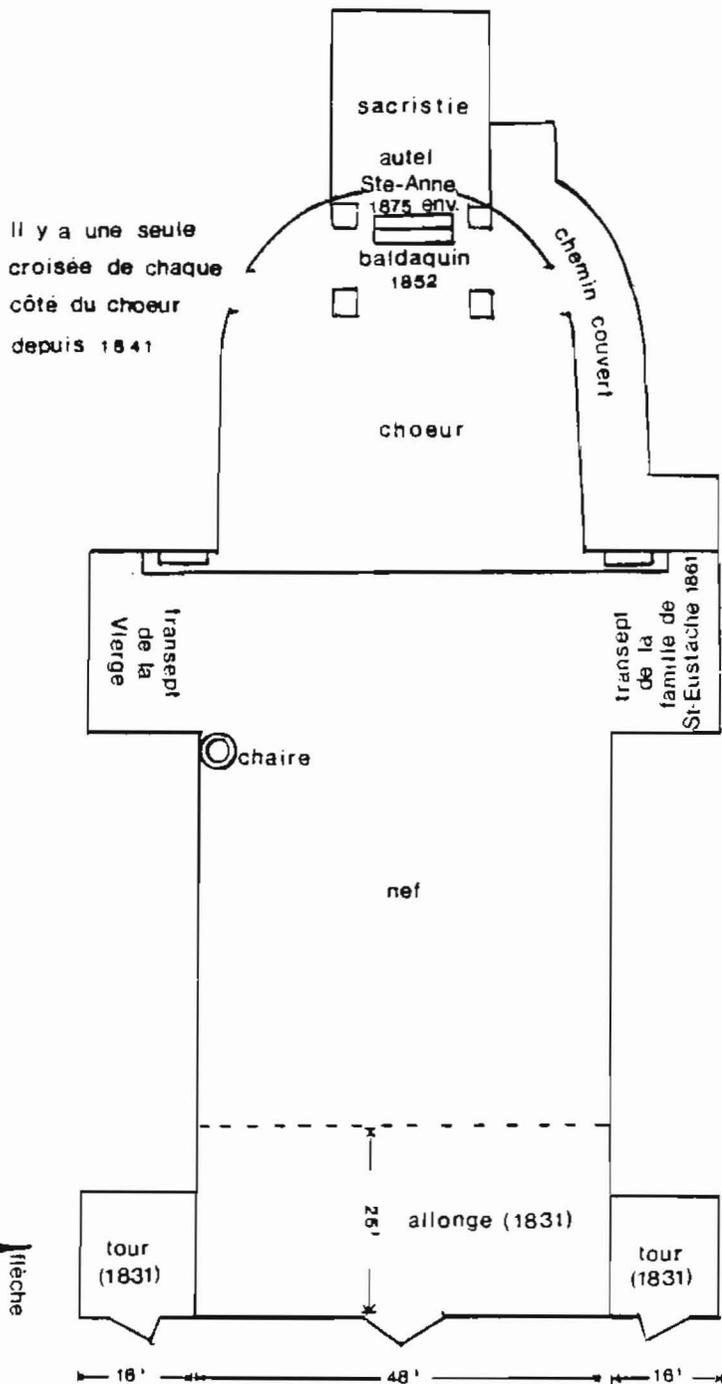
VUE EN ELEVATION DE
L'EGLISE ACTUELLE
(en pieds français)

58' env.

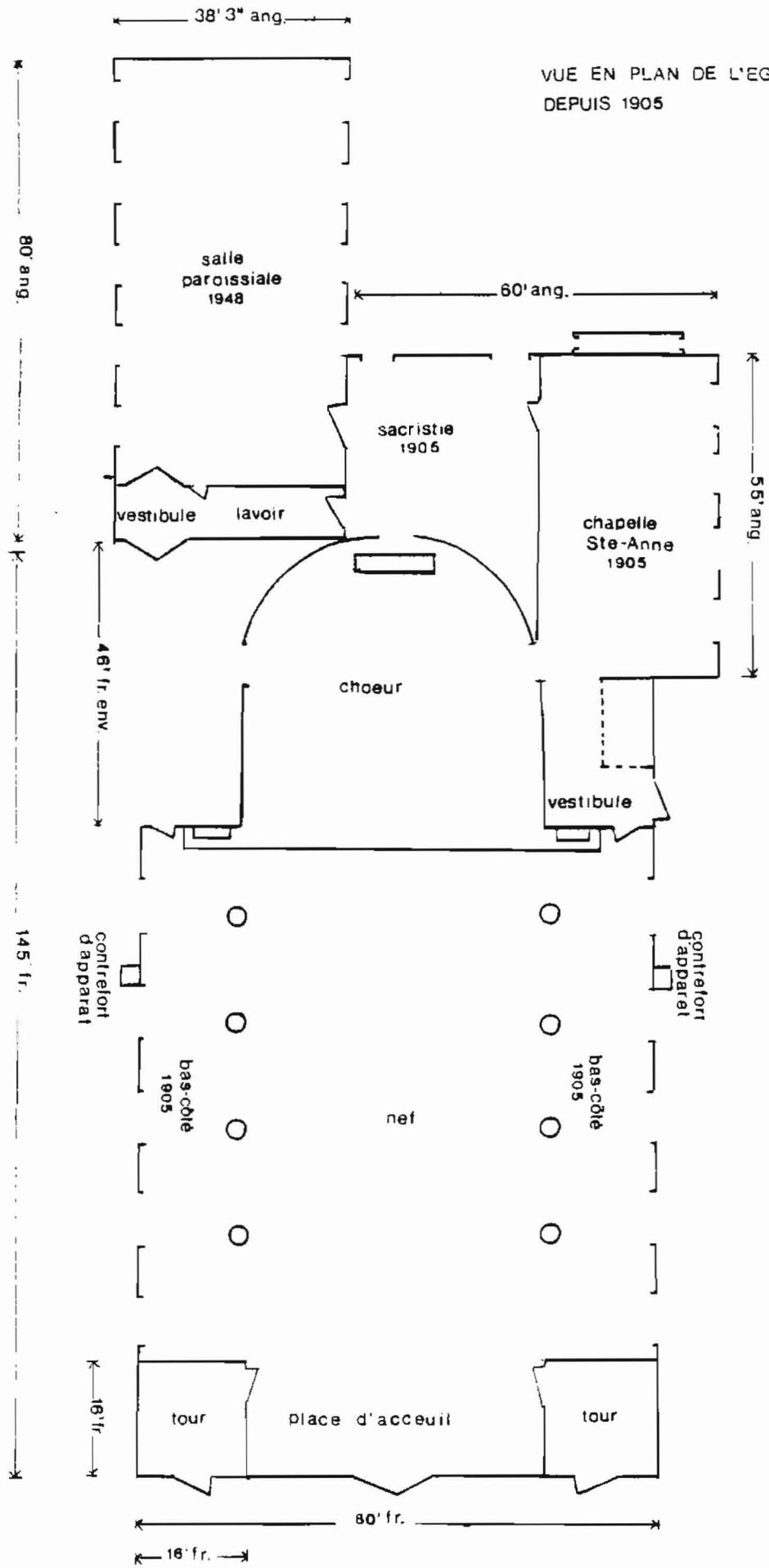
32' env.



VUE EN PLAN DE L'EGLISE DE 1831 A 1905
ET ADDITIONS OU CHANGEMENTS APRES 1841
(en pieds français)



VUE EN PLAN DE L'EGLISE ACTUELLE DEPUIS 1905



38' 3" ang.

80' ang.

salle paroissiale 1948

60' ang.

sacristie 1905

vestibule lavoir

chapelle Ste-Anne 1905

55' ang.

choeur

vestibule

46' fr. env.

contrefort d'apparat

bas-côté 1905

nef

bas-côté 1905

contrefort d'apparat

tour

place d'accueil

tour

16' fr.

80' fr.

16' fr.

145' fr.



Photo 1: Le chœur

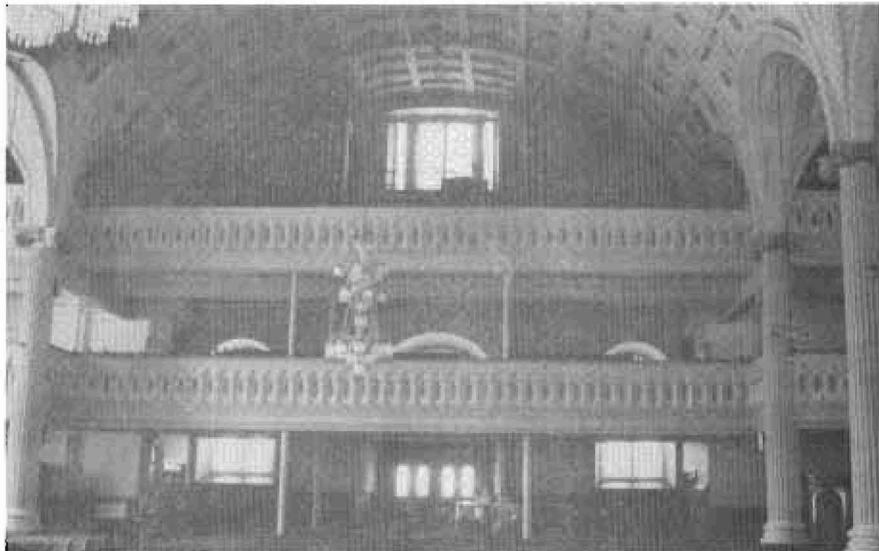


Photo 2: L'arrière de l'église

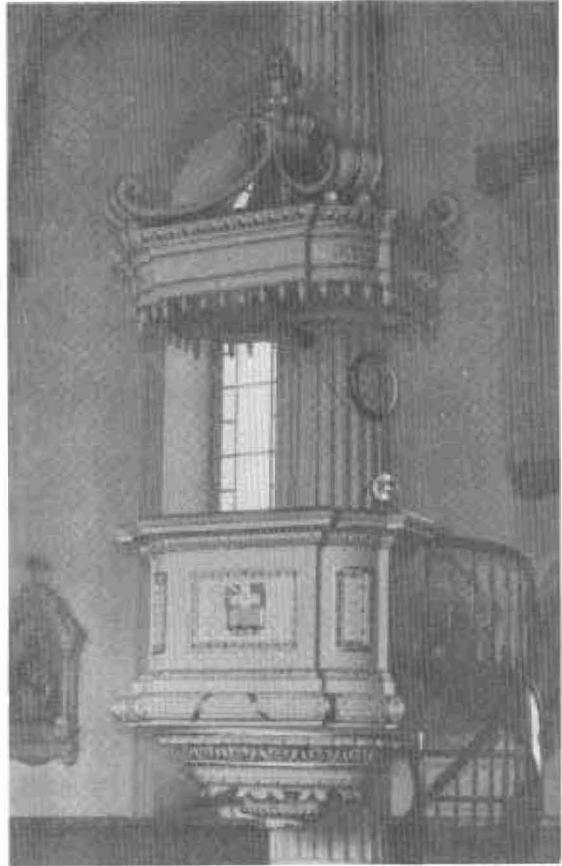


Photo 3: Le maître-autel

Photo 4 La chaire

Photo 5: Une peinture